

## Les activités

LUNDI 5 août	MARDI 6 août	MERCREDI 7 août	JEUDI 8 août	VENDREDI 9 août
9h - 12h Médiathèque Ernée	9h - 12h Pâtisserie : cookies 3€ / 3.5€	9h - 18h	9h - 12h Ombres chinoises	9h - 18h
14h - 18h Mini-golf aux Bizeuls	12h - 18h Mc Do (prévoir argent poche) Shopping à Fougères	Géocaching Prévoir un pique-nique	14h - 18h Vidéos R.Jacquelin projet solidaire	Randonnée pédestre Prévoir un pique-nique
12 août	13 août	14 août	15 août	16 août
9h - 18h Char à voile Cherrueix Prévoir un pique-nique	9h - 12h Nail Art	9h - 12h Tournoi de fléchettes	Fermeture des Châtelets	Fermeture des Châtelets
14€ / 14.5€	14h - 18h Accueil jeux au foyer 20h - 22h Soirée débat autour d'un film	14h - 18h Pétanque		
19 août	20 août	21 août	22 août	23 août
9h - 12h Création d'une lanterne fluorescente pour ta chambre	9h - 18h Marché à Jullouville Prévoir un pique-nique	9h - 12h Préparation des parodies	9h - 12h Chorégraphie de l'été	9h - 18h
13h30 - 18h Karting Beausoleil 15€ / 15.5€	1€ / 1.5€	14h - 18h Parodies dessins animés	14h - 18h Escape Game aux Châtelets	Rallye photos Prévoir pique-nique
26 août	27 août	28 août	29 août	30 août
9h - 12h Battle de blagues	8h30 - 18h Parachutisme ascensionnel Etre âgé de 12 ans révolu Certificat médical Autorisation parentale Tenue de sport Prévoir pique-nique Infos : <a href="http://parachutismelaval.fr">parachutismelaval.fr</a> 40€ / 40.5€ (non licencié) 20€ / 20.5€ (licencié)	9h - 12h 60 secondes chrono : défis	9h - 12h Proposition logo avec Jules	9h - 12h Tournoi jeux de société
14h - 18h Grand jeu en forêt: le fugitif		14h - 18h Course d'orientation	14h - 18h Tournois : baby-foot, billard 20h-22h Jeux musicaux	14h - 18h Accueil jeux

Inscriptions uniquement aux Châtelets à partir du 12 juin (aucune inscription par internet)

Si le dossier n'est pas complet il ne sera pas pris en compte

NOM : .....

PRENOM : .....

TEL : .....

Pour vous inscrire à une activité, il vous suffit de :

- Cocher le rond en haut à droite de l'activité à laquelle vous souhaitez participer.



Documents nécessaires pour l'inscription :

- l'adhésion au service : montant communiqué ultérieurement (valable du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020),
  - le planning avec les activités cochées
  - la nouvelle fiche sanitaire 2019 - 2020 et vaccins
  - l'attestation responsabilité civile ou extrascolaire
- le coût des activités devra être réglé à l'inscription. Pour éviter toute erreur, les familles allocataires CAF ou MSA doivent impérativement indiquer sur les fiches sanitaires le montant de leur quotient familial.

Tarifs différents liés au quotient familial (inférieur ou égal à 900€ : premier tarif / supérieur à 900€ deuxième tarif)